

BULLETIN FEVRIER 2026

N°22

S
O
U
D
E
I
L
L
E
S



Edité par la mairie – 200 tirages
Validé par Jean François Lafon Directeur de publication
Participante au bulletin : Carine Taleb

S O M M A I R E

I – MOT DU MAIRE page 2

II – VIE COMMUNALE page 3

- 1) Etat civil page 3
- 2) Vœux du Maire page 4
- 3) Commémoration du 15 août pages 5 - 6
- 4) Commémoration du 11 novembre pages 7 - 8
- 5) Goûter de nos aînés page 9
- 6) Ecole page 10

III – TRAVAUX page 4

- 1) Maraîchage page 11
- 2) Réseau chaleur page 12
- 3) Eclairage public page 13
- 4) Exploitation forestière page 13

IV – TARIFS COMMUNNAUX 2026 page 14

- 1) Tarifs communaux page 14 -15

V - RÉGLEMENTATION page 16

- 1) Compostage page 16
- 2) Broyeur page 17
- 3) Station d'épuration page 17
- 4) Elections municipales page 18 - 19

VI - ASSOCIATIONS page 21

- 1) Association du Puy de la Tourte page 20
- 2) Foyer Rural page 21

Ce bulletin est le dernier de notre mandat municipal. A travers lui, je vous présente à toutes et à tous, au nom du conseil municipal et des agents, mes meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour 2026.

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Les modalités de ce prochain scrutin sont profondément changées, avec la parité obligatoire et les candidatures de listes entières, sans panachage, à la proportionnelle.

Ce nouveau mode de scrutin doit offrir davantage de démocratie !!!

Pour moi, la première marche de la démocratie est le panachage.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin qui contient les rubriques habituelles.

Le Maire
Jean-François Lafon

Horaires de la mairie :

Mardi et vendredi : 9H00 – 12H00 et
13H00 – 17H00

Jeudi : 9H00 – 12H00

Permanence des élus samedi : 10H00 –
12H00

Tél / fax : 05 55 93 08 38

Mail : soudeilles@mairie19.fr

Numéros d'urgence :

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

Appel d'urgence européen : 112

Décès :

- Mme Marie LAGOUBIE le 1^{er} novembre 2025
- M. Jean VEDRENNE le 10 novembre 2025
- Mme Lucienne BACHELLERIE le 11 novembre 2025

L'équipe municipale adresse toutes ses sincères condoléances aux familles.



Naissances :

- Rémi CHASSAING au Monjanel, né le 05 septembre 2025, de Noëlie FACHIN et de Jean Michel CHASSAING
- Noé KERNIN au bourg, né le 11 janvier 2026 de Laëticia MARTINS et Alexandre KERNIN

Félicitations aux parents.



Départs :

- M. et Mme FOUCAUT à Robert
- Mme DONADIEU au Theil
- M. LAPALUS à la Gautherie

Toute l'équipe municipale leur souhaite une bonne continuation.

Nouveaux arrivants :

- M; MALGUID et Mme ADELIN à Robert
- M. DONNEVAL au Mas Pied
- M. BETINAS et Mme JOUANNET au Theil
- M. BOISNE à la Gautherie
- M. DELZOR Julien au Pré Chaud
- M. SALAGNAC au Monjanel

Toute l'équipe municipale leur souhaite la bienvenue.

2. VOEUX DU MAIRE

En ce début d'année, ce 23 janvier à 18h30, notre Maire, M. Jean-François LAFON a présenté, au nom des élus et des agents municipaux, tous nos vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année à l'ensemble des administrés. « Que 2026 soit sereine, fraternelle et inspirante ! »



Il a tenu à souhaiter tout d'abord la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Puis en cette année d'élections municipales, conformément à la loi, un simple bilan informatif des projets réalisés a été présenté.

M. Le Maire a remercié chaleureusement les membres du Conseil Municipal ainsi que nos employés communaux. Notre institutrice ne fut pas oubliée et saluée pour son investissement auprès des enfants de notre école.

Ont été également remerciés toutes celles et ceux qui ont contribué à faire vivre notre village au cours de cette année, ce qui inclus bien sûr les Présidentes et Présidents de nos associations ainsi que toutes les équipes de leurs bénévoles.

La soirée s'est poursuivie autour d'un buffet, dans un esprit joyeux et convivial où chacun a pu échanger autour d'un verre de l'amitié.



3. COMMÉMORATION DU 15 AOÛT

Chaque année, le 15 août, les municipalités d'Égletons, Soudeilles et Darnets organisent une cérémonie du souvenir pour commémorer la bataille d'Égletons, la Résistance locale et les victimes de la Seconde Guerre mondiale. Ces cérémonies rassemblent les autorités municipales, l'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance, porte-drapeaux et habitants.

Chaque lieu de mémoire est fleuri avec dépôt de gerbe et honoré par un moment de recueillement.



Stèle au bord de la RD 1089

A l'intersection avec la route Darnets-Soudeilles se trouve la stèle en mémoire de fusillés ou résistants tombés lors des combats de l'été 1944.



3. COMMÉMORATION DU 15 AOÛT

Stèle du camp de travailleurs juifs

À proximité de la gare de Soudeilles se trouve la stèle qui commémore l'ancien camp de travail pour travailleurs étrangers juifs (665e GTE), ouvert de juin 1941 à décembre 1942 sous l'autorité de Vichy. Elle honore la mémoire des hommes internés (environ 550), dont beaucoup ont ensuite été déportés vers les camps d'extermination.



Stèle du Commandant Léon Lanot

Érigée à l'entrée du cimetière de Soudeilles, elle rend hommage à Léon Lanot, un résistant corrézien actif dès 1940, chef de maquis et officier FFI.



4. COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Le 11 novembre 2025, la commune de Soudeilles a célébré la Journée de l'Armistice, marquant la fin de la Première Guerre mondiale.

Les habitants se sont rassemblés au monument aux morts pour honorer la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur vie pour la paix et la liberté.

La cérémonie a débuté à 11 heures, avec le dépôt de gerbe en présence du maire et des représentants de la municipalité.

Elle s'est poursuivie avec la lecture du texte de Madame Catherine VAUTRIN, ministre des Armées et des Anciens combattants et de Madame Alice RUFO, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants, puis par la lecture du message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre).

Elle s'est clôturée par l'appel aux morts suivi d'une minute de silence.



Sous un magnifique soleil, l'émotion et le recueillement ont dominé ce moment de mémoire, témoignage de la gratitude de Soudeilles envers ses héros tombés pour la France.

Les participants ont ensuite été conviés pour se réunir autour d'un verre, à la mairie.



MESSAGE DE L'UFAC DU 11 NOVEMBRE 2025

Journée nationale de commémoration
de la Victoire et de la Paix Hommage à tous les « Morts pour la France »

Si le 11 novembre est devenu un jour de mémoire, c'est aussi la mémoire d'un jour, celui de l'Armistice de 1918 qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale. C'est en effet le 11 novembre 1918 au Palais Bourbon, à 16 heures, que Clémenceau a lu les conditions d'armistice, a salué l'Alsace et la Lorraine et a rendu hommage à la Nation. Cela ne peut faire oublier à l'ancien combattant revenu, l'expérience tragique et le message dont il est porteur. Il importe en effet que le courage et les sacrifices des soldats durant ces quatre années de guerre restent dans chaque mémoire.

Cent sept ans ont passé depuis cette journée historique, et pourtant, le souvenir demeure. Dans chaque ville, chaque village de France, un monument porte les noms de ceux qui sont tombés au champ d'honneur. Ces noms ne sont pas de simples lettres gravées dans la pierre : ils sont le témoignage d'une jeunesse qui a cru en son pays, d'hommes qui ont affronté la peur pour défendre la liberté.

Aujourd'hui, en nous rassemblant, nous faisons bien plus qu'un devoir de mémoire : nous renouvelons un engagement. Celui de ne jamais laisser l'oubli effacer les visages, les voix et les destins de ceux qui ont donné leur vie.

Le 11 novembre est aussi un appel adressé à la jeunesse. Un appel à comprendre que la paix n'est jamais acquise, qu'elle se construit chaque jour, par le respect, le dialogue et la fraternité. Être jeune aujourd'hui, c'est hériter d'un passé parfois douloureux, mais c'est aussi avoir le pouvoir d'écrire l'avenir différemment. C'est refuser la haine et l'indifférence, pour leur préférer l'écoute, la solidarité et l'engagement.

La jeunesse d'hier a défendu la liberté les armes à la main ; la jeunesse d'aujourd'hui doit la préserver par la parole, par la culture, par la tolérance et par l'action. Elle est la gardienne d'une paix fragile, mais précieuse, construite sur les ruines d'un siècle de conflits.

Que cette journée soit donc à la fois un moment de recueillement en hommage à tous les morts pour la France et un message d'espérance pour les générations futures.

Nous disons notre reconnaissance à ceux qui vivent pour faire grandir la France et nous leur confions la mémoire.

Vive la France

5. GOUTER DES AINÉS



Comme à l'accoutumée, la municipalité de Soudeilles a convié les aînés de notre commune à participer au traditionnel goûter de fin d'année, qui s'est tenu le samedi 13 décembre à partir de 15h30, au sein de notre « Salle des associations ».

Ce moment convivial a été l'occasion de se retrouver autour d'une généreuse collation, préparée avec soin, dans une ambiance festive et chaleureuse. Les convives ont pu partager un après-midi d'échanges autour de gourmandises, dans l'esprit de la période de fin d'année, pour le plus grand plaisir de tous.


À cette occasion, les colis de Noël ont été distribués par l'équipe municipale, en signe de reconnaissance et d'amitié envers nos aînés.




6. ÉCOLE

Depuis le début de l'année scolaire, les élèves de l'école de Soudeilles ont participé à plusieurs projets.


Une sortie de course longue et randonnée initialement prévue a dû être annulée en raison de mauvaises conditions météorologiques.

A framed map of Soudeilles, showing a route through a green landscape with a lake and various landmarks.

En revanche, une randonnée au château de Sédières a pu être maintenue, offrant aux élèves l'occasion de pratiquer une activité physique tout en découvrant le patrimoine local.

A framed cartoon illustration of an orange character with a green leaf on its head, holding a sign with a recycling symbol.

Les élèves sont également engagés dans un projet en lien avec le programme Écopousse, leur permettant de travailler sur des thématiques liées au développement durable. À travers ce projet, ils apprennent à adopter des éco-gestes et des comportements responsables pour la protection de la planète.

A framed illustration of two children in traditional hula attire. One child is a girl with red hair in a green skirt, and the other is a boy with orange hair playing a guitar.

Enfin, les élèves pratiquent actuellement la danse hawaïenne autour d'un projet regroupant les autres écoles du RPI. Ce travail artistique se terminera par une représentation finale devant les parents au mois de mars.

1. RÉSEAU CHALEUR

Les travaux ont débuté mi-septembre et se sont terminés mi-janvier.

Ils sont financés de la manière suivante :



	FINANCEMENTS	%	MONTANTS
Investissement 120 285€ HT	Fonds Verts	25%	30 071€
	CCRT (ADEME)	32,57%	39 180€
	Conseil Départemental	22,43%	26 980€
	Sous total		96 231€
	Autofinancement	20%	24 054€
	TOTAL	100%	120 285€



Une chaudière à granulés permet d'alimenter en chauffage :

- les appartements de l'école
- l'école
- la mairie
- les ateliers communaux
- la salle des fêtes

Ces différents bâtiments étaient autrefois chauffés par une chaudière à fuel ou de vieux convecteurs électriques énergivores.

Le restant à charge assumé par la commune devrait être amorti très rapidement grâce aux importantes économies d'énergies réalisées.

Ces travaux vont également être profitables aux utilisateurs de notre salle des fêtes en diminuant de façon drastique leur charge de chauffage.

Dans l'attente du versement des subventions, un emprunt à court terme a été réalisé.



2. MARAÎCHAGE

Un accord de principe avec la coopérative « La Ceinture Verte » a été signé.



Des dossiers de demande de subventions ont été déposés auprès de plusieurs organismes : région, département ...

La plupart d'entre elles ont déjà été acceptées.

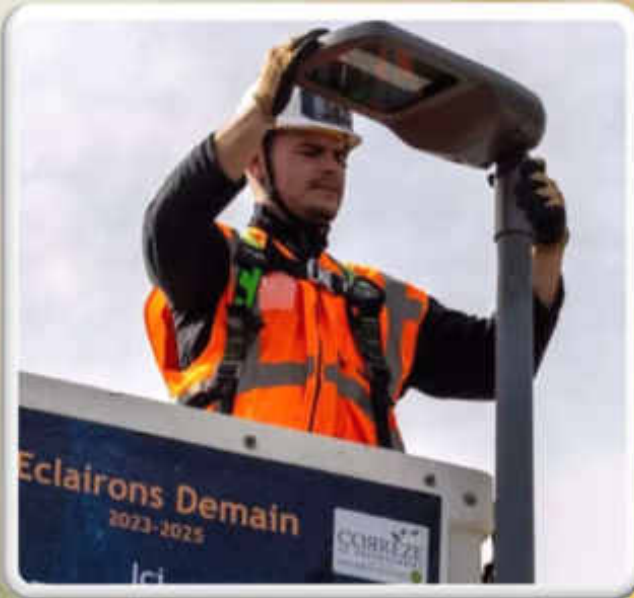
Le projet financier est donc en cours de finalisation.



En ce qui concerne l'implantation, quelques points sont encore en cours d'examen, comme l'étude de l'autonomie en eau afin de minimiser les coûts d'irrigation.

Ces dernières problématiques devraient être résolues au cours du premier semestre 2026.

3. ÉCLAIRAGE PUBLIC



A ce jour 80 lampadaires de la municipalité ont bénéficié d'un remplacement de leurs ampoules d'une puissance de 6.3KW par des ampoules à LED d'une puissance de 2.5KW, dans le cadre du projet de rénovation de l'éclairage public.

Cette modification a permis une économie de 14 990 KW (ancienne consommation 20 823 KW - nouvelle consommation 5 833 KW), soit plus de 75% de gain pour un montant de 3 448€ sur 11 mois.

Le bourg, en attente des subventions CEE (Certificat Economie Energie) reste à rénover. L'estimation concerne 18 lampadaires pour un montant de 6 300€, financé de la manière suivante :

- Département 15.11% : 951.93€
- CEE 7% : 441€
- FDEE 19 (Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie) 65% du montant dû (4 907.07€) : 3 189.60€

soit un reste à charge pour la commune de 1717.47€.

4. EXPLOITATION FORESTIÈRE

La commune est toujours en attente du retour de l'ONF (Office Nationale des Forêts) en ce qui concerne la vente et l'exploitation des épicéas atteints de scolyte au Puy de la Tourte.

1. TARIFS COMMUNAUX 2026



Gîtes :

	Semaine juillet - août	Hors saison		
		Mois	Semaine	Week-end
4 pers.	340 €	340 €	140 €	80 €
5 pers.	370 €	370 €	160 €	90 €
7 pers.	450 €	450 €	190 €	1000 €

Pas de modification



Salle des fêtes :

- Gratuité pour les associations
- Habitants de la commune 80€
- Personnes extérieures à la commune 200€
- Cauton 300€
- Cauton ménage 150€
- Consommation électrique indexée sur les tarifs EDF
- Chauffage 12cts/KW

Pour rappel, la sous-location est interdite
Pas de modification



Salle des Associations :

- Location : 30€
- Consommation électrique indexée sur les tarifs EDF
- Cauton 200€
- Cauton ménage 50€

Pas de modification



Eau

- Abonnement 99€20
- Consommation particuliers 0,85€/m³
- Redevance consommation 0,32€/m³
- Redevance performance des réseaux 0,07/m³
- Redevance prélèvement ressource 0,09/ m³

Assainissement :

- Abonnement 64€
- Consommation 1.05€/m³
- 0,105€/ m³ de redevance performance d'assainissement collectif

Pas de modification



- Concession : 50€ / m²

1. TARIFS COMMUNAUX 2026

Le service de restauration scolaire, pour les écoles du 1^{er} degré, est une compétence affectée aux communes qui dispose de la capacité de fixer librement ses tarifs d'accès. L'état propose d'apporter son soutien à certaines Collectivités pour mettre en place une tarification sociale dans les cantines scolaires afin de permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum.

Les différentes communes du RPI ont décidé de mettre en place cette tarification sociale sur nos municipalités à compter du 1er septembre 2025.

Cantine à 1€

La tarification sociale propose des tarifs différents aux familles en fonction de leurs revenus et de la composition du foyer. Il s'agit donc d'une tarification progressive calculée sur la base du quotient familial.

Tranche	Quotient familial	Tarif du repas
T1	Entre 0 et 1 000€	1.00€
T2	Entre 1 001 et 2 000€	2.50€
T3	Egal ou supérieur à 2 000€	3.15€

Les familles doivent fournir aux services de la mairie une attestation "CAF" ou tout autre justificatif de leur quotient familial.

Obligations pour les Collectivités :

Tri à la source : les collectivités doivent mettre en place des systèmes de tri pour les biodéchets, permettant aux citoyens de séparer ces déchets des autres ordures ménagères.

Une zone de compostage partagé a été installée derrière la salle des fêtes à gauche de la route d'entrée à la mairie. Cette zone permettra aux habitants et à la cantine de valoriser les biodéchets. Nos deux employés communaux seront référents du site pour vous accompagner dans cette démarche.



Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Le code de environnement définit les biodéchets comme : « Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires ».

- **Déchets verts** : tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.

DÉCHETS DE JARDIN :
FEUILLES, TONTES,
RÉSIDUS DU POTAGER,
TAILLES,
PAILLES ET FOINS..



- **Déchets alimentaires** : restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés.

DÉCHETS DE CUISINE :
ÉPLUCHURES, FANES,
RESTES DE REPAS,
COQUILLES D'ŒUFS,
MARC DE CAFÉ,
ESSUIE TOUT..



2. BROYAGE



Dans le cadre de sa politique de prévention des déchets, et en particulier sur la thématique de la prévention des déchets verts, la Communauté de Communes Ventadour Egletons Monédières a fait récemment l'acquisition d'un broyeur de branches avec moteur essence sur châssis routier qui peut être transporté avec un véhicule équipé d'un crochet d'attelage.



Celui-ci permettra de broyer des branches jusqu'à 16cm

Celle-ci envisage de le prêter aux villages de la Communauté de communes.

Le but du prêt du matériel de broyage auprès des municipalités est de diminuer l'apport des déchets verts dans les déchèteries en les valorisant sur place en paillage ou en compost.



Il est donc envisagé de créer des campagnes de broyage des déchets verts domestiques pour les habitants de la commune.

3. STATION D'ÉPURATION



Contrairement au papier toilette, les lingettes ne sont pas conçues pour se désintégrer dans l'eau. Fabriquées avec des fibres synthétiques, elles résistent à la décomposition, ce qui pose un problème majeur lorsqu'elles sont jetées dans les toilettes. Une fois dans les réseaux d'assainissement, elles s'accumulent et créent des bouchons difficiles à déloger et engendre une pollution des stations d'épuration difficile à traiter

DATES CLES ELECTIONS MUNICIPALES 2026 :

- 04 février 2026 : date limite pour s'inscrire en ligne sur les listes électorales
- 06 février 2026 : date limite pour s'inscrire en mairie sur les listes électorales
- **1er tour : 15 mars 2026**
- **2e tour (si nécessaire) : 22 mars 2026**

QUI PEUT VOTER ?



- Tout citoyen français ainsi qu'aux ressortissants de l'Union européenne résidant en France qui a 18 ans ou plus.



- La participation est réservée aux citoyens inscrits sur la liste électorale de la commune où ils souhaitent voter.



- Les électeurs qui jouissent de leurs droits civils et politiques.

Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent établir une procuration en faveur d'un autre électeur.

2026

ÉLECTIONS MUNICIPALES

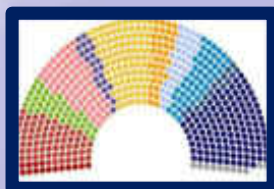
QUEL EST LE MODE DE SCRUTIN ?

Harmonisé avec la loi du 21 mai 2025 de nouvelles mesures sont mises en place avec :



- l'application du scrutin de liste paritaire à deux tours pour toutes les communes. Il garantit une alternance stricte femme/homme sur chaque liste et impose le respect de la parité.

- les bulletins de vote ne peuvent plus être modifiés : tout ajout, suppression ou changement d'ordre de candidat rend le bulletin nul, supprimant ainsi le traditionnel panachage qui prévalait auparavant.



Au premier tour, lorsqu'une liste recueille plus de la moitié des voix exprimées, elle se voit attribuer automatiquement la moitié des sièges en jeu, ce qui correspond à la « prime majoritaire ».

La moitié restante des sièges est ensuite répartie entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages, selon un système proportionnel.



**SECOND
TOUR**

Si aucune liste ne franchit ce seuil de majorité absolue, un second tour est organisé. Lors de ce second tour, seules les listes ayant obtenu au minimum 10 % des voix au premier tour peuvent se représenter.

2026

ÉLECTIONS MUNICIPALES

L'amicale du Puy de la Tourte

Voici le résumé de nos activités 2025 et les prévisions de nos activités pour l'année 2026...

Rappel des évènements du 1^{er} semestre 2025

- **Assemblée générale et galette des rois le 31 janvier 2025** : l'assemblée générale a permis de faire le bilan de 2023, de planifier les activités de l'année 2024. Elles ont été principalement les suivantes :
- **Après-midi récréatif** en avril 2025
- **Séjour à Bourges** : 5 et 6 juin 2025

Les évènements du 2^{ème} semestre 2025

- ✓ **Le 11 septembre 2025** : sortie à Bort-Les-Orgues

Nous avons visité :

- l'intérieur du barrage où nous avons pu voir les différents moyens de production d'électricité.
- La tannerie où nous avons découvert le métier de tanneur avec les différents matériels de production de cuir.
- Nous avons déguster un bon repas « chez Delmas » à Lanobre
- Puis nous avons fait la croisière sur la retenue du barrage qui longe la Corrèze, le Cantal et le Puy de Dôme.



- ✓ **Le 8 novembre 2025** nous avons été invités par la Darnéziennaise à un repas choucroute très convivial.
- ✓ **Durant ce 2^{ème} semestre**, des adhérents du club des Echarabos de Maussac et du club de l'Amicale du puy de la Tourte se sont retrouvés à Maussac les 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois pour jouer à la belote et divers jeux de société et ainsi passer de bons moments ensemble

Les évènements prévus pour l'année 2026

- **L'assemblée générale** aura lieu le **21 janvier 2026 à 14h** dans la salle des associations de Soudeilles.
- **Après-midi récréatives** : nous avons eu l'autorisation d'occuper la salle des associations les 1^{er} et 3^{ème} mercredis après-midi de chaque mois pour faire la belote ou autres jeux. Ces après-midi récréatifs sont ouverts à toutes les personnes intéressées de la commune. Nous remercions chaleureusement la municipalité d'avoir aménagé de façon conviviale cette salle.
- **La journée découverte en automne** : elle sera prochainement proposée.

... au plaisir de nous retrouver à nouveau!

Le bureau de l'Amicale du Puy de la Tourte vous souhaite une heureuse année 2026

2. LE FOYER RURAL

Toute l'équipe du Foyer Rural se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2026.

Qu'elle vous apporte joie bonheur et santé.

Le 25 octobre 2025 notre soirée moules frites a remporté un énorme succès avec Lou Parça l'orchestre de Serge CONJAD, où nous avons eu 154 réservations.

Et pour terminer l'année notre réveillon a eu lieu cette année sur la commune de Darnets, la salle des fêtes de Soudeilles étant en travaux. Nous avons eu 170 réservations.

La prochaine manifestation se déroulera le 28 février 2026.

Annie VEDRENNE
Présidente Foyer Rural

